

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
**La collaboration entre
unifs et hautes écoles se
concrétise sur le terrain**

Les partenariats entre les universités et les hautes écoles – voulus par la réforme lancée par Jean-Claude Marcourt (photo) – prennent forme. Hier, l'ULB et l'Ihecs ont signé une convention de collaboration qui va permettre de codiplômer les étudiants qui suivent un master en communication-relations publiques. Codiplômer, c'est-à-dire? Les étudiants inscrits à un master relations publiques à l'Ihecs devront suivre 20 crédits (1/5^e de leur cursus) à l'ULB. En échange, l'Ihecs «offrira» un chercheur en communication, qui rejoindra les équipes de l'ULB. Les recherches menées seront identifiées au nom des deux établissements partenaires. Les étudiants, eux, recevront un diplôme estampillé Ihecs-ULB. Quel avantage pour eux? Une meilleure visibilité au niveau international, notamment pour les jeunes qui voudraient poursuivre leur formation à l'étranger. Dans les semaines qui viennent, l'Ihecs va également passer deux conventions de codiplômation avec l'UCL. **N.B.**